

(Conformément au RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (EU) No 453/2010)

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**Identificateur de produit****Code du produit**
Nom du produit46413
DyLight(tm) 594 NHS Ester 5 x 65 ug**Nom chimique**
Numéro d'enregistrement
REACHSans objet
La/les substance(s) de ce mélange ne comporte(nt) pas de numéro d'enregistrement dans la mesure où la quantité importée est inférieure à 1 tonne/an ou bien que la période de transition pour son enregistrement selon l'Article 23 du règlement REACH n'a pas encore expiré.**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Relevant identified uses**
Utilisez le Code descriptif
Utilisations déconseilléesUtilisation comme réactif de laboratoire, Recherche et développement scientifique
Indisponible
Impropre à la consommation.**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Manufacturer/Supplier**LIFE TECHNOLOGIES EUROPE BV
KWARTSWEG 2
2665 NN BLEISWIJK
NETHERLANDS
31-(0)180 392 400
Email: MSDS@lifetech.comThermo Fisher Scientific
Pierce Biotechnology
P.O. Box 117
Rockford, IL 61105
United States
1.815.968.0747 or
1.800.874.3723**Téléphone en cas d'urgence**
866-536-0631
301-431-8585
Outside of the U.S. +1-301-431-8585**Country specific Emergency Number (if available): , , ,**

| | |
|-------------------------------|---|
| CHEMTREC Switzerland (Zurich) | + +(41)-435082011 (la langue de voeux : allemand, français et italien) |
| CHEMTREC Belgium (Brussels) | + +(32)-28083237 (La langue de voeux: français, flamand, allemand) |
| CHEMTREC Luxembourg | + +(352)-20202416 (La langue de voeux: français, allemand, luxembourgeois) |
| CHEMTREC France | + +(33)-975181407 (Salutations Langue: Français) |

SECTION 2 : Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (EC) n° 1272/2008 [CLP]

Dangers physiques

Non classé

Dangers pour la santé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 1

Dangers pour l'environnement

Non classé

Additional information

Sans objet

Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (EC) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger



mention d'avertissement

DANGER

mentions de danger

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

conseils de prudence

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Autres dangers

Ce mélange ne contient pas aucune substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

| Component | No.-CAS | No.-EINECS | Pour cent en poids | Numéro d'enregistrement REACH | Classification according to Regulation (EC) No 1272/2008 [CLP] |
|------------------------------------|---------|------------|--------------------|-------------------------------|--|
| DyLightTM Reactive Dyes (98-100) | - | Not Listed | 98-100 | - | - |

SECTION 4: Premiers secours

Description des premiers secours

| | |
|-----------------------------|--|
| Contact avec la peau | Rincez abondamment à l'eau. Il n'est pas nécessaire de consulter immédiatement un médecin. |
| Contact oculaire | Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si vous portez des lentilles, retirez-les dans la mesure où cela est possible. |
| INGESTION | Ne devrait pas présenter de risque significatif en cas d'ingestion dans les conditions prévues d'utilisation normale. En cas de malaise, consulter un médecin. |
| Inhalation | Ne devrait pas présenter de risque en cas d'inhalation dans les conditions prévues d'utilisation normale de ce produit. Au besoin, consulter un médecin. |
| Notes au médecin | Traiter les symptômes. |

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e).

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

| | |
|---|--|
| Moyens d'extinction appropriés | Jet d'eau. Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Agent chimique sec. |
| Moyens d'extinction déconseillés | Aucune information disponible. |

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Non connu.

Conseils aux pompiers Procédure standard pour les incendies d'origine chimique.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre en place une ventilation adaptée. Toujours porter l'équipement de protection personnelle recommandé. Utiliser un équipement de protection individuelle. Voir la section 8 pour plus de détails.

Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour plus d'informations.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. .

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver au sec, dans un endroit frais et bien ventilé. À conserver dans des conteneurs dûment étiquetés.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation comme réactif de laboratoire. Recherche et développement scientifique.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

| Nom chimique | EU OEL (TWA) | EU OEL (STEL) | EU Skin Notation | |
|-------------------------|--|------------------------------|------------------------------|--------------------------|
| DyLightTM Reactive Dyes | Aucun(e) | Aucun(e) | Aucun(e) | |
| Nom chimique | Autriche | Belgium (TWA) | Denmark (TWA) | Finland OEL (TWA) |
| DyLightTM Reactive Dyes | Aucun(e) | Aucun(e) | Aucun(e) | Aucun(e) |
| Nom chimique | France OEL (VME) | Germany OEL (TWA) | Ireland (TWA) | Italy OEL (TWA) |
| DyLightTM Reactive Dyes | Aucun(e) | Aucun(e) | Aucun(e) | Aucun(e) |
| Nom chimique | Sweden - Occupational Exposure Limits - TLVs (LLVs) | Netherlands OEL (MAC) | Spain OEL (TWA) | Royaume Uni |
| DyLightTM Reactive Dyes | Aucun(e) | Aucun(e) | Aucun(e) | Aucun(e) |
| Nom chimique | Union européenne | Royaume Uni | France OEL (VME) | Germany OEL (TWA) |
| DyLightTM Reactive Dyes | Aucun(e) | Aucun(e) | Aucun(e) | Aucun(e) |
| Nom chimique | Italy OEL (TWA) | Portugal | Netherlands OEL (MAC) | Finland OEL (TWA) |
| DyLightTM Reactive Dyes | Aucun(e) | Aucun(e) | Aucun(e) | Aucun(e) |
| Nom chimique | Autriche | Danemark | Pologne | Suisse |
| DyLightTM Reactive Dyes | Aucun(e) | Aucun(e) | Aucun(e) | Aucun(e) |
| Nom chimique | Irlande | Norvège | Lithuania OEL (TWA) | Spain OEL (TWA) |
| DyLightTM Reactive Dyes | Aucun(e) | Aucun(e) | Aucun(e) | Aucun(e) |

Mesures d'ingénierie

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

| | |
|--|--|
| Protection respiratoire | En cas d'aération insuffisante, porter des respirateurs et des composants testés et approuvés suivant les normes gouvernementales appropriées. |
| Protection des mains | Porter des gants appropriés Matériau de gant : gants de protection contre les produits chimiques compatibles. |
| Protection des yeux | Lunettes de sécurité étanches. |
| Protection de la peau et du corps | Porter un vêtement de protection approprié. |
| Mesures d'hygiène | Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. |

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | |
|---|---------------------------------|---------------------------------|
| Aspect | Solide | |
| Odeur | aucune donnée disponible | |
| Point/intervalle de fusion | °C Le mélange n'a pas été testé | °F Le mélange n'a pas été testé |
| Point / intervalle d'ébullition | °C Le mélange n'a pas été testé | °F Le mélange n'a pas été testé |
| Flash point | °C Le mélange n'a pas été testé | °F Le mélange n'a pas été testé |
| Température d'auto-inflammabilité | °C Le mélange n'a pas été testé | °F Le mélange n'a pas été testé |
| température de décomposition | °C Le mélange n'a pas été testé | °F Le mélange n'a pas été testé |
| Evaporation rate | aucune donnée disponible | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | aucune donnée disponible | |
| Limite supérieure d'explosivité | Le mélange n'a pas été testé | |
| Limite inférieure d'explosivité | Le mélange n'a pas été testé | |
| pression de vapeur | Le mélange n'a pas été testé | |
| Densité relative | Le mélange n'a pas été testé | |
| Specific gravity | aucune donnée disponible | |
| Solubilité | aucune donnée disponible | |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | aucune donnée disponible | |
| Propriétés explosives | Le mélange n'a pas été testé | |
| AUTRES INFORMATIONS | aucune donnée disponible | |

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

| | |
|---|---|
| Réactivité | Aucun(e) connu(e). |
| Stabilité chimique | Stable dans les conditions normales. |
| Possibilité de réactions dangereuses | Une réaction dangereuse n'a pas été signalée. |
| Conditions à éviter | Aucune information disponible. |
| Matières incompatibles | Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation. |
| Produits dangereux résultant de la décomposition | aucune donnée disponible. |

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Il n'existe aucune preuve disponible indiquant une toxicité aiguë.

| Nom chimique | LD50 (oral, rat/mouse) | LD50 (dermal, rat/rabbit) | LC50 (inhalation, rat/mouse) |
|------------------------|--------------------------|---------------------------|------------------------------|
| DyLight™ Reactive Dyes | aucune donnée disponible | aucune donnée disponible | aucune donnée disponible |

Principales voies d'exposition,

| | |
|--------------------------------------|---|
| Irritation | Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification |
| corrosivité | Provoque des lésions oculaires graves |
| sensibilisation | Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification |
| STOT - exposition unique | Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification |
| STOT - exposition répétée | Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification |
| Cancérogénicité | Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification |
| Mutagénicité | Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification |
| toxicité pour la reproduction | Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification |

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité

| Nom chimique | Freshwater Algae Data | Water Flea Data | Freshwater Fish Species Data | Microtox Data | log Pow |
|------------------------|--------------------------|--------------------------|------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| DyLight™ Reactive Dyes | aucune donnée disponible | aucune donnée disponible | aucune donnée disponible | aucune donnée disponible | aucune donnée disponible |

Persistante et dégradabilité Aucune information disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucune information disponible.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas aucune substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB.

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Dans la mesure du possible, la production de déchets doit être évitée ou réduite à un minimum. Les récipients vides ou garnitures peuvent retenir des résidus de produit. Ce produit et son récipient doivent être mis au rebut conformément à la technique de mise au rebut approuvée. La mise au rebut de ce produit, de ses solutions ou de n'importe quels sous-produits doit respecter les exigences de toutes les réglementations locales, régionales ou nationales/fédérales applicables.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

IATA / ADR / DOT-US / IMDG

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Numéro ONU Sans objet

Nom d'expédition des Nations unies

Transport hazard class(es) Sans objet

Groupe d'emballage Sans objet

Dangers pour l'environnement Sans objet

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Sans objet

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC
Sans objet.

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances extrêmement préoccupantes

Aucun(e).

Substances réglementées en vertu du code EC 1907/2006, Annexe XVII

Aucun(e).

Substances répertoriées selon l'Annexe I de la Réglementation (CE) No 689/2008

Aucun(e).

Substances à utilisation restreinte selon l'Annexe V de la Réglementation (CE) No 689/2008

Aucun(e).

Substances suivant la Réglementation (CE) No 850/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relative aux polluants organiques persistants et la Modification de Directive 79/117/CEE

Aucun(e).

Classification allemande de pollution des eaux (Wassergefährdungsklassen)

Non classé.

Autres inventaires internationaux

| Nom chimique | EINECS (Union européenne) | ELINCS (Liste européenne des substances chimiques notifiées) | ENCS (Japon) | PICCS (Philippines) |
|-------------------------|---------------------------|--|--------------|---------------------|
| DyLightTM Reactive Dyes | - | - | - | - |

| Nom chimique | AICS (Australie) | Corée du Sud (KECL) | Canada (DSL) | NDSL |
|-------------------------|------------------|---------------------|--------------|------|
| DyLightTM Reactive Dyes | - | - | - | - |

Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16 : Autres informations

Motif de la révision Mise à jour conformément au Règlement de la Commission (EU) No 453/2010.

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément à la régulation (CE) 1272/2008 [CLP] :

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1 Méthode de calcul

Les informations qui précèdent ont été recueillies par recherche et/ou contrôle diligents et les recommandations sont basées sur une application prudente d'un jugement professionnel. Ces informations ne doivent pas être considérées comme exhaustives et doivent être utilisées uniquement à titre indicatif. Tous les produits et mélanges peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Étant donné que la Société ne peut pas contrôler les méthodes, volumes ou conditions réels d'utilisation, la Société ne sera tenue responsable d'aucun dommage ou perte résultant de la manipulation du produit décrit ici ou d'un contact avec celui-ci.

LES INFORMATIONS FIGURANT DANS LA PRÉSENTE FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT NE CONSTITUENT PAS UNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À TOUTE FIN PARTICULIÈRE